



**Centraide**  
du Grand Montréal

**Mémoire  
déposé par  
Centraide du Grand Montréal  
à la consultation publique  
sur le 3<sup>e</sup> plan d'action gouvernemental  
en matière de lutte contre la pauvreté et  
l'exclusion sociale au Québec**



**29 JANVIER 2016**

## TABLE DES MATIERES

<b>Sommaire</b> .....	3
<b>Présentation de Centraide du Grand Montréal</b> .....	4
<b>Mise en contexte</b> .....	6
La collecte de fonds.....	6
La philanthropie et l'évolution des approches.....	7
<b>Considérations générales</b> .....	7
Une vision du développement social et des cibles à atteindre.....	7
Les inégalités sociales.....	8
Les stratégies de lutte contre la pauvreté.....	9
La situation de Montréal.....	9
<b>Orientation 1</b> .....	11
Intégration des immigrants.....	11
Accompagnement communautaire des familles et des personnes à faible revenu.....	12
Exemples de bonnes pratiques.....	15
<b>Orientation 2</b> .....	19
Accès aux services communautaires et sociaux.....	19
Amélioration de la capacité financière des personnes à faible revenu, en particulier des travailleurs pauvres.....	20
Accès à un logement de qualité et approprié à la taille de la famille.....	22
Prise en compte et renforcement des initiatives mises en place par les collectivités dans le domaine de la sécurité alimentaire.....	23
Exemples de bonnes pratiques.....	24
<b>Orientation 3</b> .....	25
Reconnaissance et valorisation du potentiel d'emploi des personnes issues de l'immigration.....	25
Exemples de bonnes pratiques.....	26
<b>Orientation 4</b> .....	29
Reconnaissance du rôle primordial des organismes communautaires dans l'amélioration de la participation sociale des personnes en situation de pauvreté.....	29
Reconnaissance du rôle primordial des tables de concertation intersectorielle et multiréseaux dans le soutien aux communautés devant relever un défi de revitalisation.....	29
Le soutien aux processus de mobilisation des communautés.....	29
Le soutien au développement des compétences.....	30
La patience.....	31
Exemples de bonnes pratiques.....	31
<b>Orientation 5</b> .....	35
Reconnaissance de l'approche de mobilisation des communautés locales et d'impact collectif.....	35
Exemples de bonnes pratiques.....	37
<b>Recommandations</b> .....	41

## SOMMAIRE

Le territoire de Centraide du Grand Montréal<sup>1</sup> compte plus de 600 000 personnes vivant avec un faible revenu, soit près de la moitié des 1,3 million de personnes dans la même situation au Québec. Le rôle du gouvernement est primordial pour que cette population appauvrie, souvent vulnérable et exclue, ait accès à des conditions et une qualité de vie auxquelles elle est en droit d'aspirer et que nous avons le devoir de leur procurer. Nous sommes donc enthousiastes de participer à l'exercice de consultation et nous y contribuons au meilleur des connaissances emmagasinées à Centraide depuis sa création, il y a maintenant 40 ans.

Le contexte philanthropique dans lequel évolue Centraide se transforme rapidement. Nous croyons pertinent que les tendances en philanthropie et leur influence sur des organisations comme la nôtre soient connues et comprises. Une mise en contexte nous permettra de le faire.

Nous présenterons aussi quelques considérations générales, invitant le gouvernement à ce que le **plan d'action gouvernemental** s'inscrive dans une vision du développement social du Québec et qu'il **comporte des cibles et des indicateurs de progrès, notamment sur la réduction de l'écart des inégalités sociales entre les plus riches et les plus pauvres.**

En effet, Montréal connaît une concentration de la pauvreté préoccupante. Celle-ci touche davantage certaines populations, dont les personnes issues de l'immigration, les nouveaux arrivants et les minorités visibles. De plus, bien des personnes issues de l'immigration et installées depuis plusieurs années, ou faisant partie des minorités visibles, peinent à joindre les deux bouts. **L'enjeu de l'immigration est central sur le territoire de Montréal**, que l'on parle de persévérance scolaire, de logement ou d'autres problématiques sociales, puisqu'il s'inscrit de façon transversale.

On constate aussi une **présence de plus en plus importante de pauvreté parmi les travailleurs.** Cette croissance notable nous indique qu'on ne peut plus automatiquement faire l'adéquation entre emploi et sortie de pauvreté, un phénomène récent qui nous interpelle.

Nous aborderons également le **rôle central du milieu communautaire dans la prévention de la pauvreté et l'atténuation de ses effets.** Il est de première importance que les organismes qui rejoignent les populations vulnérables disposent des ressources financières pour se concentrer sur leur mission. Il est donc **nécessaire de renforcer leur capacité d'agir pour que leur action demeure pertinente et efficace.**

La plus-value de la concertation locale dans la recherche d'impact a été démontrée. Centraide, la Ville de Montréal et la Direction régionale de santé publique appuient les 30 tables de quartier de Montréal. Centraide appuie aussi la concertation sur la Rive-Sud et à Laval. Ces espaces de collaboration priorisent et de planifient l'action collective de lutte contre la pauvreté. Ils **méritent d'être reconnus et mieux investis par le secteur public tout en recevant le soutien durable du gouvernement.** À Montréal, l'approche d'impact collectif se développe avec les tables de quartier et nous présenterons un **nouveau modèle d'action philanthropique** en cours d'expérimentation.

Centraide appuie le réseau communautaire du Grand Montréal afin de soutenir leur mission et d'encourager les bonnes pratiques, la qualité des interventions, l'originalité des approches et l'innovation. Nous pouvons jouer un rôle important et nous soumettrons, pour chaque orientation, **des exemples de bonnes pratiques** que Centraide a encouragées en investissant du **capital de risque, avec patience et constance.**

---

<sup>1</sup> Île de Montréal, Laval et une partie de la Montérégie dont Longueuil et les villes de la couronne sud. Voir le site de Centraide pour plus d'informations <http://www.centraide-mtl.org/fr/>

## PRÉSENTATION DE CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

Centraide du Grand Montréal est une organisation philanthropique née en 1974 de la volonté de la communauté du Grand Montréal, et en particulier du milieu des affaires, de se doter d'un outil fédérateur et efficace de collecte de fonds et d'investissement dans le changement social positif de la collectivité. Sa mission est d'améliorer la qualité de vie des gens, en particulier celle des personnes et des familles appauvries, et de contribuer à bâtir une collectivité dynamique en incitant les citoyens à agir et en suscitant l'action concertée. Au-delà de bien distribuer les fonds recueillis, Centraide s'emploie à jouer un rôle actif dans le développement social du Grand Montréal.

Depuis les années 60, les organismes fondateurs de Centraide ont activement contribué à façonner et éclairer les bases et concepts du bien-être social tant lors de la Commission Castonguay-Nepveu que lors du rapport Boucher en rappelant l'importance de la dignité et des droits humains tels qu'énoncés dans les articles 25 et 29 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Tout au cours de son évolution, Centraide a pu bénéficier de l'apport bénévole de gens expérimentés qui le conseillent, alimentent sa réflexion et l'aident à prendre des décisions éclairées. À son conseil d'administration comme à des comités de travail, se rassemblent autour de la table des gens dont les connaissances dans différents domaines sont reconnues. En plus des milieux des affaires, institutionnel et social, le milieu universitaire est de longue date associé à Centraide. Par exemple, des professeurs des HEC ont été étroitement impliqués dans ses réflexions stratégiques et des sociologues du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de l'UQAM ont accompagné l'évolution de Centraide vers une approche territoriale de développement des communautés.

Centraide a ainsi su développer au fil du temps une expertise appréciée dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, expertise fondée sur une connaissance approfondie des communautés et de leurs besoins. Depuis le début des années 2000, il a mis en place un processus rigoureux d'analyse de la situation des différentes communautés locales qu'il dessert. Dans le cadre de sa prise de décision, Centraide consacre beaucoup d'efforts à bien connaître le profil sociodémographique des communautés, leur histoire, leur géographie, leur dynamique, leurs défis, leurs ressources et leurs aspirations. Pour ce faire, il utilise bien sûr les données et la documentation disponibles, mais il prend aussi le temps de rencontrer les différents acteurs institutionnels et communautaires locaux. Le croisement et l'analyse de l'ensemble de ces informations lui donnent un portrait assez complet d'une communauté. Vous pouvez d'ailleurs retrouver sur le site de Centraide une fiche synthèse de l'analyse de toutes les communautés composant le Grand Montréal [www.centraide-mtl.org](http://www.centraide-mtl.org).

Le point de vue que Centraide exprime dans le cadre de la présente consultation du gouvernement du Québec en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion s'appuie sur sa connaissance et son expérience dans ce domaine et témoigne de son parti pris pour le développement social.

### *Quelques données*

*Centraide du Grand Montréal occupe la deuxième place après celui de Toronto-York dans le réseau des United Way-Centraide du Canada, sur le plan des dollars recueillis et distribués annuellement. Il dessert une population de plus de 3 millions de personnes, à travers 350 organismes financés grâce aux 55 M\$ recueillis en 2014-15.*

*Centraide du Grand Montréal fait partie d'un réseau présent dans quarante pays à travers le monde, particulièrement en Amérique du Nord où l'on retrouve 18 Centraide au Québec, 106 United Way-Centraide au Canada et 1100 United Way aux États-Unis.*

Avant de répondre aux questions de la consultation relativement aux cinq orientations définies par la Loi, nous présentons d'abord des éléments de mise en contexte et des considérations générales.

## MISE EN CONTEXTE

### LA COLLECTE DE FONDS

Centraide évolue dans un univers philanthropique en pleine transformation. Le nombre de donateurs en Amérique du Nord a diminué de 30 % depuis 10 ans. Cette tendance, que Centraide a lui-même constaté, se confronte à un phénomène d'une aussi grande ampleur : la multiplication des activités de collecte de fonds en tout genre de la part d'organismes spécialisés, mais aussi à partir d'initiatives individuelles ou de petits groupes. La collecte de fonds est maintenant accessible à tous grâce aux nouvelles technologies, aux réseaux sociaux et au sociofinancement. En somme, nous assistons à une croissance exponentielle de la sollicitation qui s'adresse pourtant à un nombre de donateurs en décroissance.

La concurrence effrénée et la fragmentation de l'environnement philanthropique représentent un défi constant pour toutes les organisations qui tentent d'attirer la sympathie du public à leur cause. D'autant plus que le bassin des travailleuses et des travailleurs auquel les organisations s'adressent diminue et que, dans le cas de Centraide du Grand Montréal, la santé économique de la métropole est précaire depuis plusieurs années. Le défi est majeur pour le modèle philanthropique fédérateur des Centraide fondé sur le principe du don solidaire qui sera dirigé vers plusieurs initiatives communautaires visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au cours des dernières années, les résultats de la campagne annuelle de collecte de fonds de Centraide du Grand Montréal ont connu une décroissance, en particulier dans les milieux de travail, ce qui a eu un impact direct sur sa capacité à soutenir les organismes de son réseau. En réponse à ces importants défis, Centraide a amorcé un virage majeur à travers la mise en œuvre d'un plan quinquennal (2015-2020) d'évolution de ses stratégies de collecte de fonds pour mieux rejoindre les intérêts des donateurs et leurs nouvelles motivations. À ce jour, les résultats sont positifs, mais le renouvellement des stratégies mettra quelques années encore à ramener une croissance même modeste des revenus des campagnes en milieu de travail (représentant 83 % des revenus provenant des entreprises et des donateurs en milieu de travail), si tant est que la situation économique de la métropole vienne épauler les efforts de Centraide. Quoiqu'il en soit, la solidarité demeure, contre vents et marées, son message fondamental et la base sur laquelle il appuie son action.

Du côté des organismes communautaires, la démocratisation de la collecte de fonds a amené une diversification de leurs sources de financement, ce qui a permis à certains d'entre eux de se démarquer et de mettre sur pied des projets novateurs. En même temps, la concurrence et l'apparition de nouveaux moyens pour collecter des dons ont complexifié pour les organismes la recherche de financement. Ils doivent consacrer des ressources toujours plus importantes aux activités de collecte de fonds, ce qui n'est vraiment possible que pour une certaine catégorie d'organismes. Ainsi, les organismes disposant de moins de ressources et moins bien outillés arrivent difficilement à tirer profit des réseaux sociaux pour attirer des donateurs et des ressources bénévoles. Également, il ne faut pas perdre de vue que ce sont souvent les causes les plus touchantes ou encore les plus médiatisées qui suscitent davantage l'intérêt des donateurs individuels et corporatifs. Nous sommes les témoins privilégiés du fait que les petits organismes, ceux qui interviennent auprès de groupes marginalisés tels ceux qui défendent les droits des assistés sociaux, des chômeurs ou des locataires n'attirent pas facilement les dons.

Les fondations vouées au changement social sont aussi en évolution. Les fondations québécoises sont davantage en lien entre elles qu'auparavant, ce qui leur permet de partager leur expertise et leurs préoccupations. À cet égard, l'Institut Mallet constitue désormais un espace de réflexion sur l'action philanthropique et sur le rôle des fondations québécoises. Sur ce dernier aspect, un consensus se dégage selon lequel leur rôle est distinct de celui de l'État. Les fondations à caractère social souhaitent mettre à profit leur potentiel de réponse rapide, de soutien à l'innovation et de capacité à prendre des risques, de souplesse et de proximité avec les organismes financés pour contribuer de façon originale à la transformation sociale.

L'approche plus traditionnelle des fondations qui consiste à concentrer les ressources financières sur des problèmes et des programmes précis, sans vision d'ensemble, est de plus en plus remise en question. Ainsi, à Centraide, on vise dorénavant un impact qui dépasse les barrières artificielles des secteurs et qui place le travail de la communauté au centre de ses efforts de soutien. Il privilégie une approche plus globale de renforcement des communautés afin de les soutenir dans la réalisation de leurs aspirations collectives et de contrer l'action en silos. Déjà, dans les années '60, « l'animation sociale » visant la mobilisation des citoyennes, des citoyens et des communautés était une vision du développement social partagée par les organismes qui ont fusionné pour créer Centraide.

En parallèle, Centraide, tout comme d'autres fondations privées et publiques nord-américaines, a progressivement adopté des approches et façons de faire plus stratégiques, proactives et relationnelles. À Centraide, moins de temps est maintenant alloué au contrôle administratif pendant que davantage de ressources sont investies pour comprendre la situation singulière de chaque organisme et de la communauté où il intervient et à interagir en continu avec eux. Une telle façon de faire permet d'avoir une meilleure connaissance de la réalité et de déceler au moment opportun le coup de pouce à donner, que ce soit parce qu'un projet prometteur est en émergence ou parce qu'au contraire une crise potentielle se prépare. Les formes de soutien se sont diversifiées et peuvent maintenant concerner le développement des compétences des organismes et leur mise en lien avec des ressources appropriées à leur situation et leur milieu. La philanthropie s'est donc engagée sur la voie de produire des changements concrets et durables plutôt que de se concentrer exclusivement sur une bonne distribution des fonds. On pourrait dire que la **philanthropie est passée de la distribution de fonds à la production de changement.**

Dans cette foulée, Centraide explore depuis peu, avec quelques grandes fondations montréalaises, un nouveau modèle d'action philanthropique. Il s'agit du **Projet Impact collectif (PIC)**. Nous sommes en effet plusieurs à penser qu'il faut faire un pas de plus pour appuyer le travail collectif dans les communautés locales. À Montréal, les conditions de base sont réunies pour travailler selon une telle approche. Nous y reviendrons aux orientations 4 et 5.

### Considérations générales

#### UNE VISION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES CIBLES À ATTEINDRE

De par son engagement historique et sa position aux premières loges de l'action en faveur des personnes appauvries et vulnérables, Centraide a pu voir évoluer au Québec les stratégies et préoccupations collectives dans ce domaine. La lutte pour que le gouvernement fasse de l'élimination de la pauvreté une priorité a connu un succès remarquable puisqu'elle a mené à l'adoption unanime d'une loi en ce sens et à des plans d'action quinquennaux. La société québécoise peut être fière de cette initiative exemplaire et unique à l'époque en Amérique du Nord. Mais, parallèlement, cette

concentration des efforts sur la lutte contre la pauvreté a eu l'effet de faire perdre de vue le but ultime à atteindre, le développement social optimal de notre société. La notion de développement social qui avait fait l'objet en 1998 dans toutes les régions du Québec d'une importante mobilisation s'est retrouvée reléguée au second plan. Pourtant, de notre point de vue, c'est sur la notion intégratrice de développement social que la lutte contre la pauvreté doit s'appuyer.

« Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale. »<sup>2</sup>

Les buts et orientations contenus dans la Stratégie instituée par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont pertinents et encore valables. Mais, inscrire la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans une vision d'ensemble du développement social constituerait, plus que la loi peut le faire, un projet de société mobilisateur. Une telle vision engagerait l'action de l'ensemble des ministères et des institutions publiques de même que de la société civile vers un idéal commun et rassembleur. Également, la cohérence des différents plans, politiques et programmes gouvernementaux trouverait son sens et serait facilitée.

**La détermination de cibles à atteindre en termes de pourcentage de réduction de la pauvreté de même que d'indicateurs de progrès** en lien avec les orientations et objectifs du prochain plan d'action gouvernemental aurait également un impact important sur la mobilisation de tous. De plus, le suivi du plan en serait simplifié et un bilan instructif sur l'efficacité des stratégies mises en œuvre serait possible.

Centraide est prêt à contribuer activement à la réflexion et à la définition d'une vision et d'une politique de développement social pour le Québec.

## LES INÉGALITÉS SOCIALES

Le document de consultation relate que les inégalités de revenus sont légèrement en hausse. Nous convenons que malgré l'accroissement de cet écart entre les plus riches et les plus pauvres, le Québec se positionne favorablement en Amérique du Nord à cause de ses politiques publiques. Toutefois, qu'en sera-t-il lorsque la révision des programmes entreprise par le gouvernement sera complétée? De notre point de vue, **la volonté gouvernementale d'assurer la persistance de politiques publiques progressistes est une condition incontournable dans une stratégie porteuse de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.**

Dans le cadre de cette consultation, nous tenons à réitérer nos préoccupations quant à l'impact que certains changements peuvent avoir sur les groupes et les communautés défavorisés. **La gestion responsable des finances publiques ne doit pas provoquer un recul de la société québécoise en accélérant la tendance observée d'une hausse des inégalités entre les plus riches et les plus pauvres.** Il est amplement démontré que les inégalités sociales se traduisent par des inégalités

---

<sup>2</sup> Définition adoptée par le Forum régional de développement social de l'Île de Montréal en 2012 et inscrite à ses Règlements généraux. [www.frdsm.org/reglements-generaux/](http://www.frdsm.org/reglements-generaux/)



importantes de santé et d'espérance de vie en bonne santé. Une hausse des inégalités se répercute donc directement sur le coût des dépenses publiques, particulièrement celles en santé. **La protection des populations vulnérables et appauvries et des communautés défavorisées doit constituer une des dimensions centrales dans le processus de prise de décision relativement à l'élimination du déficit budgétaire.**

#### LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La lutte contre la pauvreté comporte **deux stratégies complémentaires** qui doivent être menées de front.

D'une part, l'une d'elles vise la sortie de pauvreté en s'attaquant à ses **causes**, avec au premier rang, l'amélioration du revenu (un emploi qui garantit un niveau de vie décent et un soutien financier gouvernemental suffisant) de même que par l'accès à un logement et à une alimentation de qualité et appropriés aux besoins.

L'autre vise, quant à elle, **la prévention** de la pauvreté, avec comme axe central, de procurer dès la petite enfance, et tout au long de leur parcours jusqu'à l'âge adulte, les conditions de vie et de développement qui assureront la réussite des jeunes (ex. intervention pour stimuler le développement des tout-petits, soutenir la persévérance scolaire, etc.).

#### LA SITUATION DE MONTREAL<sup>3</sup>

Parmi les grandes régions métropolitaines canadiennes (RMR), le Grand Montréal se classe au premier rang des régions les plus pauvres avec 18 % de la population qui vit sous la mesure de faible revenu (MFR). Sur l'île de Montréal, cette concentration est encore plus élevée et atteint 24,6 %. Une comparaison du taux de faible revenu entre Montréal et les autres grandes villes canadiennes permet de constater que la métropole québécoise arrive bonne première au chapitre de la concentration du faible revenu, et ce, tant pour la population totale que pour tous les groupes d'âge.

La présence plus grande à Montréal de groupes particulièrement vulnérables en termes de pauvreté, notamment les aînés, les personnes vivant seules et les familles monoparentales, explique en partie cette situation. Reflet de la présence marquée des familles monoparentales (33 %), les enfants et les jeunes montréalais sont d'ailleurs parmi les premiers touchés par la pauvreté. Près du tiers (28 %) d'entre eux vivent dans des ménages avec de faibles revenus, soit la plus forte proportion de toutes les grandes villes du Canada. Les immigrants récents constituent un autre groupe pour qui la prévalence du faible revenu est plus forte à Montréal qu'ailleurs en sol canadien. Une telle situation, nous le verrons plus loin, pose avec acuité de nombreuses questions, notamment celles de l'intégration et de l'accès à l'emploi de cette population.

À l'échelle du Québec, l'île de Montréal présente aussi un taux de faible revenu largement plus élevé comparativement aux autres régions administratives et à l'ensemble du Québec (17 %). C'est ainsi le tiers (35 %) de la population du Québec à faible revenu qui réside sur l'île de Montréal, ce qui représente 450 000 personnes. Parmi ces personnes, les tout-petits montréalais apparaissent bien plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les jeunes enfants québécois (29 %, comparativement à 17 % pour l'ensemble du Québec).

---

<sup>3</sup> Les données présentées ici sont tirées du Recensement de 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

Notons enfin que, bien que moins concentrée, la pauvreté est aussi présente à Laval (13 %) et sur la Rive-Sud (12 %), plus spécifiquement à Longueuil (18 %). En nombre, c'est ainsi 50 450 personnes qui vivent avec de faibles revenus à Laval alors que 227 970 personnes sont confrontées à la même situation dans la ville de Longueuil. Ce bref portrait, esquissé à grands traits, montre combien il importe d'accorder une attention particulière au Grand Montréal, plus particulièrement à l'île de Montréal, dans le cadre d'une stratégie porteuse de lutte contre la pauvreté.

Nous fondons pour Montréal de grands espoirs dans le prochain plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. **Nous demandons au gouvernement que son prochain plan d'action comporte des actions vigoureuses et soutenues en faveur de l'amélioration des conditions de vie de près de 25 % de la population montréalaise.**

## **ORIENTATION 1**

### **PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES PERSONNES**

#### **Autres pistes d'enjeux**

Concernant cette orientation, nous souhaitons ajouter deux pistes d'enjeux.

#### **INTÉGRATION DES IMMIGRANTS**

Notre société a choisi l'immigration comme stratégie visant à compenser le vieillissement accéléré de la population que notre faible taux de natalité ne peut équilibrer. À cette immigration planifiée, s'ajoute la responsabilité du Canada d'accueillir sa part des réfugiés chassés de leur pays par une catastrophe naturelle ou une guerre. Ce fut le cas des réfugiés haïtiens qui ont été accueillis au Canada, très majoritairement à Montréal, à la suite du tremblement de terre. Montréal s'apprête maintenant à recevoir la très grande majorité des réfugiés syriens qui arriveront au Québec.

La région métropolitaine de Montréal se retrouve donc en première ligne pour l'accueil et l'intégration de la très grande majorité des personnes immigrées venues s'établir en sol québécois (87%); une proportion d'ailleurs stable depuis 2006. Alors qu'il représente le quart (23 %) de la population à l'échelle de la région de Montréal, le poids de la population immigrante est encore plus grand sur l'île de Montréal. Une personne sur trois (33 % ou 600 000 personnes) qui y réside est en effet née à l'extérieur du Canada. Dans bon nombre de quartiers montréalais, la proportion d'immigrants se situe à présent entre 20 % et 60 %; seuls quelques secteurs présentent une moindre proportion (moins de 20 %). Presque tous les quartiers accueillent également des immigrants récents (arrivés depuis moins de 5 ans), mais dans des proportions diverses. Dans certains d'entre eux, la proportion de ces nouveaux immigrants avoisine 18 % de la population totale (8 % pour l'île de Montréal).

À Laval, la croissance de la population immigrante, entre 2006 et 2011, constitue un phénomène incontournable. En 2011, une personne sur quatre (25 %) était immigrante à Laval comparativement à une sur cinq (20 %) en 2006. La moitié des nouveau-nés lavallois ont aujourd'hui au moins un parent immigrant.

Le tissu social des quartiers montréalais, de même que celui de certains secteurs de la Rive-Sud et de Laval, s'est transformé progressivement demandant de la part des institutions et des organismes communautaires une adaptation continue de leurs services et de leurs pratiques.

La situation économique défavorable de plusieurs immigrants, plus particulièrement celle des nouveaux arrivants, questionne par ailleurs avec force les acteurs sociaux. Signe de la situation préoccupante des immigrants récents, la proportion de nouveaux arrivants était le facteur le plus associé à la pauvreté en 2006 pour le tiers (33 %) des secteurs de recensement de l'île de Montréal. En 1996, c'était le cas de 6 % des secteurs<sup>4</sup>. De façon globale, la pauvreté touche la moitié des immigrants récents (58 %) qui résident sur l'île de Montréal (île de Montréal : 25 %). Sur le plan du revenu moyen, il est près de deux fois moindre chez ce groupe de la population que chez les non-

---

<sup>4</sup> Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, juillet 2012. *Inégalités sociales. Évolution des principaux facteurs reliés à la pauvreté dans l'espace montréalais.*

immigrants (18 103 \$ comparativement à 29 173 \$). Sans surprise, l'accès à l'emploi est lui aussi plus difficile : le taux de chômage atteint 18,5 % chez les immigrants récents alors qu'il de 7,0 % chez les non-immigrants.

**Tableau 1 : taux de chômage dans la RMR de Montréal, 2014<sup>5</sup>**

Taux de chômage chez les non-immigrants	7,0 %
Taux de chômage chez les immigrants	11,3 %
Taux de chômage chez les immigrants récents	18,5 %

Quand on considère les données précédentes sur la situation des immigrants, particulièrement chez les immigrants récents, comme leur taux de chômage est plus élevé que chez les personnes nées au Canada, **l'enjeu de l'intégration des immigrants s'impose comme prioritaire dans une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans le Grand Montréal. Cet enjeu traverse tous les autres qu'il s'agisse par exemple de la persévérance scolaire, de l'emploi, du logement ou de la participation sociale.**

### **ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE DES FAMILLES ET DES PERSONNES À FAIBLE REVENU**

Le rôle des organismes communautaires ancrés dans chaque communauté locale est crucial dans l'accompagnement et le plein développement du potentiel tant des familles que des personnes seules. Dans le Grand Montréal, les organismes communautaires accueillent et accompagnent un nombre important de citoyens issus de l'immigration, qu'elle soit très récente ou plus ancienne. Pour une centaine des organismes soutenus par Centraide, il s'agit de la majorité des personnes qui les fréquentent, et ce, même s'ils n'ont pas toujours comme mission première l'accueil des immigrants.

**Il est primordial que le gouvernement maintienne et renforce son financement à la mission des organismes communautaires.**

À Montréal, un enjeu important confronte les organismes communautaires, celui de leur hébergement. Historiquement, plusieurs organismes communautaires ont trouvé à se loger à un coût abordable grâce à des communautés religieuses, aux commissions scolaires et à la Ville de Montréal qui ont mis à leur disposition, gratuitement ou à peu de frais, des locaux correspondant à leurs besoins. Ces organismes bénéficient ainsi d'un avantage certain par rapport à ceux qui doivent se loger dans des espaces privés ou commerciaux. Cet avantage disparaît progressivement et menace dans certains cas la survie des organismes. En effet, les bâtiments de plusieurs communautés religieuses ont été acquis et transformés par des propriétaires privés alors que la Commission scolaire de Montréal récupère plusieurs édifices occupés par des organismes communautaires. Cette dernière situation affecte de façon dramatique les Centres d'éducation populaire de Montréal. Est-il besoin de mentionner que le coût au pied carré à Montréal pour des espaces locatifs dans des édifices à bureaux ou commerciaux est prohibitif pour un organisme communautaire?

Centraide du Grand Montréal et la Fondation Dollar d'argent ont mené une étude en 2015 sur la situation des locaux communautaires intitulée *Défis immobiliers des organismes communautaires sur l'île de Montréal*, et dont le rapport sera diffusé quelques semaines après le dépôt du présent mémoire. Quelques faits saillants se dégagent de cette étude :

<sup>5</sup> Statistique Canada, 2014. *Enquête sur la population active* (EPA).

- 78 % des organismes soutenus par Centraide sur l'île de Montréal seraient locataires. Les formules de location sont diverses et les principales sont, par ordre d'importance, privées, municipales, et scolaires.
- 73 % disent être satisfaits des clauses de leur bail.
- 24 % disent faire face à des menaces de reprises.
- 36 % des locataires disent faire face à d'autres types de menaces liées aux conditions de leur bail ou à l'utilisation des espaces.
- 50 % des locataires disent que les conditions de bail et les coûts d'entretien influent de façon négative sur la mission de l'organisme.
- Les principales entraves sont de l'ordre de la fonctionnalité pour la clientèle et le personnel, la taille, l'accessibilité et l'infrastructure (plomberie, électricité, etc.).

**Que le gouvernement porte une attention particulière au problème d'hébergement des organismes communautaires à Montréal et soutienne les solutions novatrices qui devront être avancées pour résoudre cet enjeu épineux.**

▪ **Les organismes communautaires Famille**

Il a été démontré que la situation financière des familles à faible revenu s'est globalement améliorée. Ceci dit, il n'en demeure pas moins qu'elles font face à plusieurs défis : la conciliation travail-famille, surtout pour les travailleuses-travailleurs atypiques; l'éducation et la scolarisation de leurs enfants, en particulier ceux avec des difficultés d'apprentissage; la responsabilité familiale quotidienne assumée par un seul parent, situation vécue majoritairement par des femmes; et, pour plusieurs familles encore, leur incapacité à joindre les deux bouts sur le plan financier. Les défis actuels des familles à faible revenu prennent une dimension encore plus grande lorsqu'il s'agit de familles immigrées depuis peu et dont l'un ou l'autre des parents ne maîtrise ni le français ni l'anglais. Encourager son enfant dans son parcours scolaire devient alors une responsabilité stressante à assumer pour ces parents s'ils ne bénéficient pas d'appui.

Les organismes communautaires qui se consacrent plus spécifiquement au soutien des familles (organismes Famille) accompagnent celles-ci pour qu'elles trouvent des solutions à leurs difficultés, et plus particulièrement, pour renforcer les compétences parentales. Nous sommes en mesure de constater que, dans le Grand Montréal, les interventions des organismes communautaires Famille soutenus par Centraide s'adressent maintenant majoritairement à celles issues de l'immigration.

La plupart de ces organismes Famille, dont l'action est primordiale dans une stratégie de lutte contre la pauvreté misant sur une intervention préventive dès le plus jeune âge et sur le soutien aux parents, n'ont pas atteint un niveau de financement gouvernemental suffisant pour consolider leur mission de base et optimiser leur impact.

**Que le gouvernement accroisse le financement à la mission des organismes communautaires Famille.**

▪ **Le soutien aux pratiques d'évaluation des résultats**

Au-delà du soutien financier, nous considérons que le **renforcement des compétences des organismes communautaires** s'avère un moyen supplémentaire d'appuyer l'action auprès des familles et des personnes appauvries. L'évaluation des résultats constitue selon nous un domaine de compétences où il est important d'investir dans une optique de progrès des interventions et

d'innovation dans les approches communautaires. Au cours de la dernière décennie, les organismes communautaires ont évolué sur la question épineuse de l'évaluation de leurs résultats. Il faut, nous semble-t-il, tabler sur l'ouverture que plusieurs organismes démontrent maintenant à ce propos et appuyer leurs capacités à évaluer les changements qu'ils obtiennent auprès des personnes et des communautés qu'ils desservent.

Depuis une quinzaine d'années, Centraide travaille de façon constante avec les organismes qu'il finance pour que se développent la culture et les pratiques d'évaluation de leurs résultats. Nous avons mis de l'avant une approche non coercitive selon laquelle l'évaluation des résultats des organismes leur appartient et constitue un outil d'amélioration continue de leurs interventions. L'évaluation *par et pour* les organismes s'est répandue dans notre réseau grâce à un programme de formation et d'accompagnement créé en collaboration avec une ressource communautaire de formation, le Centre de formation populaire. Notre objectif était de rendre les organisations le plus autonome possible dans la mise en œuvre de leurs processus d'évaluation plutôt que d'imposer des modes de mesure standardisés et uniformes. Dans la section des exemples de bonnes pratiques, nous présentons ce projet.

**Que le gouvernement s'inspire de l'expérience de Centraide et du Centre de formation populaire pour accentuer son soutien aux organismes communautaires du Québec dans le domaine du renforcement de leurs compétences en évaluation.**

### **Priorisation des enjeux**

Nous plaçons en tête des priorités les pistes d'enjeux qui concernent les enfants et les familles. Ces priorités s'appuient sur la démonstration largement documentée voulant que pour prévenir la pauvreté, il est essentiel de procurer aux personnes, dès la petite enfance et tout au long du parcours jusqu'à l'âge adulte, les conditions de vie et de développement propices à assurer l'actualisation de leur plein potentiel.

**Le réseau des CPE, dont la qualité a été démontrée, doit être préservé et consolidé par le gouvernement tout en veillant à ce que l'accessibilité de leurs services soit améliorée pour les familles à plus faible revenu. De la même manière, le gouvernement doit investir dans le réseau de l'éducation, condition fondamentale à la réussite des jeunes et au développement du Québec.**

À Montréal, cette priorité enfants/familles est indissociable de celle relative à l'intégration des immigrants. Nous n'insisterons jamais assez sur le fait que l'accueil et l'intégration des nouveaux venus en terre québécoise interpellent principalement la région montréalaise et surtout l'île de Montréal. L'afflux important de réfugiés syriens exercera une pression sur les services sociaux, scolaires et communautaires. La réussite de l'intégration de cette nouvelle vague d'immigration constitue un objectif incontournable dans une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion à Montréal. Il s'agit selon nous d'un enjeu transversal à tous les autres et que, pour refléter cette position, nous plaçons en tête de liste.

1. Intégration des immigrants
2. Accès à des services éducatifs dès la petite enfance pour les familles à faible revenu, par exemple les familles ayant un enfant handicapé.
3. Persévérance scolaire pour les jeunes issus de milieux défavorisés.
4. Accompagnement communautaire des familles et des personnes à faible revenu.

5. Formation de base pour les adultes (lire, écrire, compter, utiliser un ordinateur).
6. Accès à des moyens de transport collectif adaptés aux réalités des ménages à faible revenu et tenant compte des besoins des aînés et des personnes handicapées.
7. Utilisation de la culture et des loisirs culturels pour favoriser l'inclusion des groupes marginalisés.
8. Réduction des obstacles à la participation à une formation tout au long de la vie, y compris pour les travailleuses et travailleurs atypiques et indépendants.

## **Exemples de bonnes pratiques**

### **UNE VASTE MOBILISATION POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE : LE COMITÉ D'ACTION EN PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU SUD-OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (CAPSSOM)**

#### Le besoin

Le territoire du Sud-Ouest comptait un taux particulièrement élevé de décrochage scolaire et tous les acteurs sociaux s'entendaient pour dire qu'il fallait faire quelque chose. Toutefois, ils reconnaissaient aussi qu'il y avait un important clivage entre le milieu institutionnel de l'éducation et le milieu communautaire qui cherchait à apporter des solutions. L'idée d'un comité du type CAPSSOM (*Comité d'action en persévérance scolaire du Sud-Ouest de l'île de Montréal*) a fait son chemin à partir de 2008 et c'est en 2011 que Centraide a commencé à soutenir les projets qui en émergent.

#### La solution

Le CAPSSOM regroupe les tables des quatre quartiers sociologiques composant l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal, les écoles et les commissions scolaires du territoire ainsi que des parents. Sa vision est « l'École vers ton avenir » et il vise à « enrayer » le décrochage scolaire en se dotant d'orientations et d'un plan d'action concerté. Aujourd'hui, les partenaires en sont à l'étape de poser des gestes concrets en fonction des objectifs visés et des priorités retenues. La concertation évolue maintenant vers la définition de cibles précises de résultats.

#### Les facteurs innovants

C'était la première fois qu'une telle initiative réunissait ces instances et arrivait à asseoir ensemble le milieu institutionnel et communautaire autour de l'enjeu de la persévérance scolaire. Dès le départ, Centraide était favorable à ce qu'il y ait un regroupement interquartiers afin de promouvoir une approche collective. Ce n'était pas acquis d'avance. Il y a eu plusieurs échanges et des négociations ont amené une meilleure compréhension des forces et limites de chacun. Pourtant, aujourd'hui, les quatre tables de quartier ne reviendraient pas en arrière. Elles y voient toutes une plus-value. D'ailleurs, cette façon de faire tend à imprégner d'autres dossiers qui affectent l'arrondissement de façon transversale, tels les dossiers de logement, sécurité alimentaire et itinérance.

Et pour Centraide, soutenir la gestion locale d'un fonds pour appuyer les projets sélectionnés par la communauté lui a demandé de sortir de sa zone de confort, d'expérimenter un lâcher-prise sur la gestion de ses fonds et de faire confiance à cette communauté qui lui soumet un rapport d'utilisation à chaque année. De plus, alors qu'on pourrait croire que le milieu se sentirait obligé de reconduire année après année les projets retenus initialement, on constate au contraire que plusieurs projets varient au fil du temps et en fonction des besoins identifiés.

## **UN ORGANISME, JE ME FAIS UNE PLACE EN GARDERIE, FACILITE L'ACCÈS AUX SERVICES DE GARDE POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS**

### Le besoin :

Développer le plein potentiel d'enfants âgés entre 0 et 5 ans ayant une déficience motrice.

### La solution :

Soutenir les familles de Montréal qui ont un enfant de moins de 5 ans ayant une déficience motrice : les appuyer dans leurs démarches pour trouver le bon service de garde et assurer le lien avec celui-ci tout au long de la période d'intégration de l'enfant.

En 2012, 45 % des parents ayant répondu à un questionnaire affirment occuper un emploi ou être aux études après une année d'intégration de leur enfant en service de garde et ce pourcentage augmente à 100 % dans les années subséquentes.

Depuis 20 ans, c'est plus de 1 000 enfants handicapés qui ont été intégrés dans un service de garde.

### Les facteurs innovants :

Les moyens d'accroître la participation sociale des enfants handicapés en investissant les milieux de garde habituels dans le quartier où demeure l'enfant.

## **ACTION D'UNE TABLE DE QUARTIER, VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ, POUR RENDRE PLUS ACCESSIBLE LE TRANSPORT COLLECTIF**

### Le besoin :

Le quartier Saint-Michel à Montréal est littéralement coupé en deux par deux anciennes carrières, Francon et Miron, ce qui crée des barrières importantes à la circulation est-ouest dans ce quartier d'importante pauvreté et composé en très grande majorité de locataires. Sans trajet continu, pour que les résidents passent du nord-est au nord-ouest, ceux-ci devaient prendre trois autobus différents, un très long parcours pour une si courte distance. Cette situation avait aussi une incidence sur le temps de transport des élèves vers leur école secondaire, rien pour encourager leur persévérance scolaire.

### La solution :

Comme le milieu a une tradition de travail collectif de plus d'une vingtaine d'années, tous les problèmes sont discutés en collectif et les solutions sont également trouvées ensemble en incluant les citoyens concernés. Si bien que la table de quartier a interpellé la STM lui proposant d'ajouter un circuit qui viendrait répondre au besoin des citoyens habitant le nord du quartier et ayant à se déplacer d'est en ouest. Le milieu a fait la démonstration du besoin et la rentabilité de la solution. Le nouveau circuit a été mis en place, la ligne 41, qui fait un « U » et permet aux gens de se déplacer dans un seul autobus. La fréquentation a été immédiate et la STM y a ainsi trouvé son compte.

### Les facteurs innovants :

La table de quartier a joué un rôle central dans cette expérience en prenant le leadership de la démarche et en impliquant toutes les parties concernées. Elle a permis à la STM d'avoir un vis-à-vis crédible et fiable et un suivi a pu se faire entre les deux parties après la mise en marche du nouveau circuit.



## **LE PROGRAMME ÉVALPOP PAR LE CENTRE DE FORMATION POPULAIRE POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES DES ORGANISMES EN ÉVALUATION**

### Le besoin :

Les organismes communautaires sont peu outillés pour mesurer et faire valoir leurs résultats en termes de changements obtenus chez les personnes et dans les communautés grâce à leur action. Ils sont surtout capables de compiler et présenter leurs réalisations, c'est-à-dire le nombre d'activités et de participants, mais peu au-delà.

### La solution :

Développer et offrir (sans frais pour les organismes), en collaboration avec le Centre de formation populaire, un projet de soutien au développement de pratiques d'évaluation dans les organismes du réseau de Centraide (accompagnement, conseil, formation, partage d'information). Au 31 mars 2015, près des deux tiers des organismes du réseau de Centraide ont été touchés par l'une ou l'autre des composantes du projet ÉvalPop. Ce projet fait l'objet d'une évaluation évolutive permettant d'en documenter les retombées et de le bonifier en continu. Un bilan intermédiaire présenté par le CFP en 2013 montrait l'impact important du projet dans le changement de perception des organismes vis-à-vis de l'évaluation, dans le développement de nouvelles compétences et de la motivation à évaluer. Par contre, il mettait en évidence le défi pour les groupes de pérenniser leur pratique à la fin de l'accompagnement et à communiquer leurs résultats, ce qui a conduit le CFP à modifier son programme à partir de 2014 en renforçant ces deux dimensions. Centraide fait également un monitoring régulier de l'évolution des pratiques évaluatives des organismes de son réseau. La dernière analyse réalisée à l'été 2014 montre une tendance nette des organismes à se doter d'une mesure précise des changements chez les personnes desservies, mesure quantifiée et obtenue grâce à un instrument validé; on note en effet, entre 2006 et 2014, une progression de 11 % à 53 % des organismes qui démontrent de telles habiletés sur le plan de leur capacité à évaluer leurs résultats.

### Les facteurs innovants :

Ce projet se fonde sur une approche originale de partenariat coopératif entre un bailleur de fonds et un organisme communautaire de formation. Il adopte également une approche peu fréquente chez un bailleur de fonds, approche non coercitive face aux organismes et qui valorise leur empowerment, leur responsabilisation et leur autonomie quant à l'évaluation de leurs résultats. La culture d'évaluation est maintenant plus présente dans le milieu communautaire.

<http://www.lecfp.qc.ca/le-cfp/127-evalpop-le-blogue>



## **ORIENTATION 2** **RENFORCER LE FILET DE SÉCURITÉ SOCIALE** **ET ÉCONOMIQUE**

### **Autres pistes d'enjeux**

#### **ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES ET SOCIAUX**

Plusieurs des pistes d'enjeux proposées dans cette orientation se rapportent à l'accessibilité des services pour les personnes à faible revenu. Une des conditions favorables à une telle accessibilité consiste à rendre disponible à tous, facilement et au bon moment, l'information concernant les services communautaires et sociaux offerts à proximité. Cette responsabilité pourrait être assumée à la grandeur du Québec par une ligne 211, en service 24 heures par jour, 7 jours par semaine, dans plusieurs langues. À Québec et à Montréal, un organisme communautaire assume déjà en partie ce rôle et dispose d'une banque complète de données. Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et Centraide du Grand Montréal appuient depuis plus de dix ans un tel projet de ligne 211 qui, pour se déployer pleinement, doit recevoir le soutien financier d'un ensemble de partenaires privés et gouvernementaux.

À l'heure actuelle, un service 211 existe dans toutes les grandes villes canadiennes à l'exception de Montréal. Tout dernièrement, pour répondre à l'urgence de l'arrivée de milliers de réfugiés syriens, à la demande de la Ville de Montréal, le Centre de Référence du Grand Montréal, recommandé par United Way/Centraide pour dispenser le service 211, a ouvert une ligne Info-réfugiés, 7 jours par semaine. Le service 211 n'étant pas encore en place, faute d'un financement suffisant, la ligne Info-réfugiés utilise un numéro à 10 chiffres beaucoup plus difficile à retenir que le 211.

Certains croient à tort qu'une ligne téléphonique n'est pas nécessaire puisqu'internet est largement accessible. Les groupes de la population qui ont le plus de besoin de services et d'accompagnement pour trouver la bonne ressource sont souvent aussi ceux qui connaissent le plus de contraintes face à l'utilisation d'internet. Pensons par exemple aux personnes âgées, surtout celles de 75 ans et plus ou celles qui n'ont pas été en contact avec les outils de recherche sur internet lorsqu'elles travaillaient. Dans le contexte d'une population vieillissante, qui demeure à domicile le plus longtemps possible, le service 211 s'avère essentiel. Les personnes analphabètes fonctionnelles qui n'arrivent pas à décoder des consignes écrites<sup>6</sup> se tourneront automatiquement vers le 211 en cas de besoin. Les nouveaux arrivants et immigrants récents qui ne maîtrisent ni le français, ni l'anglais et ne connaissent pas bien le fonctionnement des services risquent fort de ne pouvoir trouver les bonnes réponses via internet. Les personnes en difficulté qui n'identifient pas bien leurs besoins et ne savent donc pas quelles ressources chercher doivent pouvoir avoir accès facilement, rapidement et en tout temps à une personne qui les écouterait et les guiderait.

---

<sup>6</sup> Selon les résultats de *l'Enquête internationale sur l'alphabetisation et les compétences des adultes* (EIACA, 2003), 49 % des Québécois âgés de 16 à 65 ans avaient des difficultés en lecture. Parmi ceux-ci, 800 000 adultes étaient analphabètes.

<https://www.fondationalphabetisation.org/fondation/analphabetisme-les-causes/enquetes-et-statistiques/>

**Que le gouvernement inclut dans son plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sa participation au financement d'un service 211 à l'échelle du Québec, comme moyen de faciliter pour tous l'accès aux services communautaires et sociaux.**

Nous proposons également la modification de trois des pistes d'enjeux présentées.

### **AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE DES PERSONNES À FAIBLE REVENU, EN PARTICULIER DES TRAVAILLEURS PAUVRES**

Nous proposons que la piste d'enjeux relative à l'amélioration de la capacité financière cible, pour la région de Montréal, les travailleurs pauvres. Cette proposition s'appuie sur des constats préoccupants tirés d'une recherche<sup>7</sup> à laquelle Centraide est associée. Les données et les interprétations qui suivent sont extraites de ce rapport de recherche non encore publié.

À propos des travailleurs pauvres<sup>8</sup>, l'étude rapporte que près d'un tiers des emplois qui constituent l'accroissement de l'emploi dans la RMR de Montréal, entre 2001 et 2006, correspondent à des emplois n'offrant que de faibles revenus. Les observations des organismes communautaires quant à l'évolution du profil des personnes qui ont recours à leurs services, particulièrement en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'endettement, sont confirmées par l'étude : le nombre de personnes qui occupent un emploi a augmenté au sein de la population pauvre entre 2001 et 2006 (de 31 % en 2001 à 38 % en 2006). Selon les chercheurs, des travaux antérieurs montrent que les limites croissantes mises à l'assurance-emploi et à l'aide sociale ont poussé les personnes sans emploi vers l'emploi à tout prix, peu importe l'adéquation avec leur qualification ou les conditions qu'il offre. Elles se retrouvent alors progressivement enfermées dans un segment du marché du travail dont elles ont toutes les peines du monde à sortir<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> LELOUP, X., ROSE, D., DESROCHERS, F. septembre 2015. *Les travailleurs pauvres à Montréal*, version préliminaire pour diffusion restreinte aux partenaires de recherche.

<sup>8</sup> Dans la recherche dont il est question ici, sont désignées comme travailleurs les personnes qui ont accumulé un revenu d'emploi d'au moins 3 000 \$ durant la dernière année, ce qui donne accès à la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFR). Ce montant équivaut à occuper un emploi payé au salaire minimum durant environ deux mois à temps complet. En outre, afin de préciser la population des travailleurs, trois critères additionnels sont mobilisés : la personne a entre 18 et 64 ans; la personne n'est pas aux études; la personne vit de manière autonome. Également, c'est la mesure de faible revenu (MFR) qui est retenue afin de déterminer qui est pauvre et non-pauvre. Pour être un travailleur pauvre, les personnes doivent donc remplir tous les critères énoncés plus haut et appartenir à un ménage dont les revenus sont sous le seuil de la MFR.

<sup>9</sup> Yerochewski, C. 2014. *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

- **Travailleurs pauvres et immigration**

**Tableau 2 : Évolution du travail pauvre selon le statut d'immigration (RMR de Montréal)**

Travailleurs pauvres	2001	2006	Différence	Taux de croissance
<b>Total</b>	90 555	109 540	18 985	21,0
<b>Non-immigrant</b>	59 305	64 420	5 115	8,6
<b>Immigrant (total)</b>	31 250	45 120	13 870	44,4
<b>Immigrants plus de 10 ans de résidence</b>	17 965	25 975	8 010	44,6
<b>Immigrants moins de 10 ans de résidence</b>	13 285	19 145	5 860	44,1

Comme le montre le tableau précédent toujours extrait de la même recherche, les immigrants contribuent pour près des deux tiers à l'augmentation de la population des travailleurs pauvres entre 2001 et 2006. Le taux de croissance du travail pauvre chez ce groupe est le double de celui enregistré pour l'ensemble de la population (44 %, comparativement à 21 %) et plus de quatre fois supérieur à celui des non-immigrants (44 %, contre 9 %). De plus, le taux reste stable, peu importe que les immigrants soient installés depuis moins de dix ans ou depuis plus longtemps. L'évolution des taux de travailleurs pauvres montre également que la situation s'est dégradée de manière plus significative pour les immigrants.

Sans surprise donc, les quartiers comptant les plus fortes concentrations d'immigrants sont aussi ceux avec les plus hauts taux de travailleurs pauvres, et ce, même s'ils sont en moyenne plus scolarisés que la population non-immigrante. Autre fait remarquable, la proportion de travailleurs pauvres a augmenté entre 2001 et 2006 pour tous les quartiers affichant les taux les plus importants (tableau 3); une tendance en outre constatée pour l'ensemble des quartiers montréalais, sans exception. Cette constatation est un élément qui milite pour nous en faveur d'une attention plus grande portée à cette question dans la région de Montréal et, à plus forte raison, sur l'île de Montréal, où résident près des deux tiers (64 % ou 70 000 personnes) des travailleurs pauvres de la RMR.

**Tableau 3 : Quartiers de Montréal présentant les taux les plus élevés de travailleurs pauvres**

Quartiers	Taux de 2001 (%)	Taux de 2006 (%)
Parc-Extension	25,8	30,7
Peter McGill	12,1	19,7
Côte-des-Neiges	17,2	18,9
Petite-Bourgogne	15,6	18,5
Pointe-Saint-Charles	14,6	18,2
Saint-Michel	16,6	17,6
Saint-Henri	14,8	17,5

Alors que pour une partie non négligeable de travailleurs et en particulier pour ceux venus chez nous avec l'objectif d'améliorer leur sort, les types d'emploi qu'ils occupent ne leur permettent pas de vivre dignement, comment miser sur l'accès à un emploi comme solution garantissant la sortie de pauvreté?

**La progression du salaire minimum demeure un moyen que le gouvernement doit maintenir et renforcer pour lutter contre la pauvreté. Mais en deçà d'un nombre d'heures suffisant de travail, même un taux horaire minimum amélioré n'offre pas à un travailleur un revenu décent. Ne serait-il pas temps pour la société québécoise de se doter d'un revenu minimum garanti? Nous suggérons au gouvernement de lancer un chantier de réflexion sur cette question. Un tel chantier devrait impliquer, non seulement des experts, mais aussi la population et la société civile.**

### **ACCÈS À UN LOGEMENT DE QUALITÉ ET APPROPRIÉ À LA TAILLE DE LA FAMILLE**

À Montréal et dans certains secteurs de la Rive-Sud et de Laval, la forte proportion de familles immigrantes dans la population nécessite la disponibilité de logements plus grands, le nombre moyen d'enfants dans ces familles étant plus élevé. Selon le dernier rapport du directeur de santé publique de Montréal portant sur le logement, 17 % des ménages immigrants (51 615 ménages) vivent dans un logement exigu à Montréal (4 % des non-immigrants). Cette proportion grimpe à 28 % parmi les ménages dont le principal soutien est un immigrant récent. Également, certains complexes immobiliers offrent en location des logements de piètre qualité, mal chauffés, attaqués par les moisissures et nécessitant des rénovations majeures. Des situations déplorables où des propriétaires exploitent la vulnérabilité de familles immigrantes ont été portées à notre attention (ex. : dans l'arrondissement Saint-Laurent et dans le quartier Côte-des-Neiges) et ont même fait l'objet de reportages dans les médias. Dans de telles situations, les Comités logement sont indispensables pour accompagner les locataires aux prises avec des propriétaires sans scrupules et les aider à défendre leur droit au logement.

**Les Comités logement, comme tous les autres organismes de la catégorie de défense des droits, n'ont pas bénéficié d'augmentation de leur financement gouvernemental depuis plusieurs années. Nous recommandons que cette situation soit corrigée.**

À Montréal, les tables de quartier jouent un rôle important dans l'identification, avec les citoyens et les citoyennes, des besoins de logement. Elles font valoir auprès de leur arrondissement et des promoteurs immobiliers, souvent avec succès, l'importance qu'un pourcentage des nouveaux logements projetés soit des logements sociaux ou abordables adaptés à la réalité des familles du quartier. Les tables de quartier font aussi la promotion de l'habitation communautaire comme moyen de redynamiser des secteurs urbains dévitalisés.

Les projets d'habitation communautaire sont conçus et gérés avec la participation des groupes et des citoyens du quartier où ils s'implantent. Il s'agit là d'un modèle qui a fait ses preuves au Québec et qui est particulièrement efficace pour répondre aux besoins de la population en protégeant le droit au logement des personnes et des familles à faible revenu.

**Les programmes de financement de l'habitation communautaire, tel Accès Logis, doivent faire partie d'un plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté en prévoyant des enveloppes plus substantielles.**

## **PRISE EN COMPTE ET RENFORCEMENT DES INITIATIVES MISES EN PLACE PAR LES COLLECTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

À la base, l'insécurité alimentaire est un symptôme de pauvreté économique. Réduire l'insécurité alimentaire passe avant toute chose par l'amélioration des revenus des ménages. Lorsque cette condition à la sécurité alimentaire n'est pas remplie, il faut faire en sorte que les personnes et les familles en situation d'insécurité alimentaire puissent être outillées pour avoir recours à la bonne formule de soutien, au bon moment dans leur parcours de vie.

Dans le Grand Montréal, grâce aux espaces de concertation locale et régionale, les communautés se sont organisées pour développer des solutions collectives et créatives à l'insécurité alimentaire. L'offre en soutien alimentaire pour les personnes vulnérables s'est accrue et diversifiée : cuisines collectives, jardins collectifs, épicerie communautaire, ateliers d'éducation alimentaire, petits marchés de quartier, repas communautaires, cafétéria populaire, dépannage. Un nombre croissant d'acteurs communautaires inclut des activités de sécurité alimentaire dans leur programmation régulière. La DSP, la Ville de Montréal et Centraide appuient depuis une quinzaine d'années des initiatives communautaires diversifiées comme solutions de rechange au dépannage.

Les médias, sauf exception<sup>10</sup>, ont tendance à mettre l'accent sur la seule distribution alimentaire, ce qui peut avoir comme effet d'encourager la population et les bailleurs de fonds privés et gouvernementaux à se mobiliser surtout autour de ce type d'action alors que plusieurs initiatives proposant des solutions durables mériteraient d'être mieux soutenues. Le dépannage alimentaire, bien que nécessaire, demeure une solution ponctuelle. Les organismes communautaires locaux mesurent bien à quel point il est important que les personnes et les familles ayant de la difficulté à se nourrir adéquatement développent leurs connaissances alimentaires et acquièrent de meilleures habiletés culinaires. Les activités faisant appel à la participation et à l'autonomisation des personnes obtiennent des résultats pérennes.

**Nous ne pouvons qu'inciter le gouvernement, dans son 3<sup>e</sup> plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, à favoriser le renforcement des réseaux locaux de sécurité alimentaire qui offrent une diversité de possibilités aux personnes et aux familles appauvries. Le soutien à la mobilisation locale et à la mise en cohérence des actions en sécurité alimentaire de même que l'amélioration du continuum de l'offre alimentaire locale devraient être des objectifs partagés par les bailleurs de fonds qui s'intéressent à l'insécurité alimentaire, y compris par le gouvernement.**

### **Priorisation des enjeux**

1. Amélioration de la capacité financière des personnes à faible revenu, **en particulier des travailleurs pauvres**, à satisfaire leurs besoins essentiels tels que logement, alimentation, transport, frais permettant de pallier un handicap, etc.
2. Accès à un logement de qualité **et approprié à la taille de la famille**, à un coût raisonnable, pour les ménages à faible revenu.

---

<sup>10</sup> La série de trois reportages dans La Presse+ des 2, 3 et 4 décembre derniers, signés par les journalistes Katia Gagnon et Martin Tremblay, constitue une telle exception. Les reportages présentent avec justesse la réalité de l'insécurité alimentaire et les enjeux qu'elle soulève. Celui du 3 décembre illustre très bien la situation des familles pauvres et les bénéfices que la participation à une cuisine collective procure comparativement à recourir exclusivement au dépannage.

3. **Prise en compte et renforcement des initiatives mises en place par les collectivités afin d'assurer** la sécurité alimentaire des personnes, au sein de leur communauté, et l'accès physique et économique à une saine alimentation pour les personnes en situation de pauvreté.
4. Accès aux soins et à la couverture des besoins de santé et de services sociaux pour les personnes à faible revenu.
5. Prise en compte, dans l'offre de service gouvernementale, des réalités des groupes composant la population des personnes à faible revenu, y compris les travailleuses et travailleurs atypiques et indépendants.

## Exemples de bonnes pratiques

### S'ATTAQUER À L'INSALUBRITÉ DES LOGEMENTS DANS CÔTE-DES-NEIGES

#### Le besoin :

Côte-des-Neiges est un des quartiers les plus denses de Montréal avec une population de quelque 100 000 personnes. C'est un quartier d'accueil (nouveaux arrivants issus de l'immigration et étudiants) à grande majorité locataires (80 %). Plusieurs logements sont en mauvais état, 11 % du parc immobilier nécessite des réparations majeures (8 % à Montréal). Le problème de l'insalubrité dans les logements de CDN est une préoccupation connue et récurrente depuis fort longtemps. D'ailleurs, plusieurs organismes s'y attaquent depuis de nombreuses années sans voir de changements significatifs et durables se produire. Le fait qu'il s'agisse d'une population très diversifiée qui maîtrise souvent mal l'anglais ou le français la rend plus vulnérable, en ne connaissant pas bien ses droits, par exemple. De plus, elle craint souvent l'éviction si elle se plaint.

#### La solution :

Les organismes du milieu qui travaillaient déjà de façon collaborative s'y sont pris autrement depuis quelques années en renforçant la concertation et en haussant le niveau d'engagement des partenaires (la Ville, le Centre de santé et de services sociaux, des organismes communautaires spécialisés en logement, familles, nouveaux arrivants). Ils travaillent davantage maintenant dans le but d'éradiquer l'insalubrité dans le quartier. Leur action est par conséquent plus immédiate, plus musclée (lorsque la situation l'exige) et ils ne sont plus uniquement en mode réaction, mais ont mis en place tout un système de prévention en rejoignant les locataires là où ils sont et dans leur langue.

#### Les facteurs innovants :

Ce qui est le plus innovant dans cette approche, c'est tout d'abord que l'action collective vise un but de transformation profonde et durable par l'éradication de l'insalubrité. Ainsi les moyens mis en place ont plus de chances d'agir sur le système, et non juste sur les personnes de façon isolée. Par exemple, lorsqu'un locataire porte plainte ce n'est plus à son nom uniquement, mais par le biais de son adresse. Si bien que s'il déménage, le traitement ou le suivi peut se poursuivre concernant le logement. L'autre élément d'originalité est que le CLSC en a réellement fait un objet de santé publique et a nommé un médecin responsable de l'inspection des logements. De cette façon le CLSC peut aussi interpeler la Ville dans les cas extrêmes. Pour ce qui est des locataires, leur prise en charge se fait plus rapidement et des moyens seront mis en place selon la gravité de la situation. Cette concertation est en voie de démontrer concrètement les effets bénéfiques de son approche et s'implante maintenant dans d'autres quartiers.



### **ORIENTATION 3**

## **FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET VALORISER LE TRAVAIL**

#### **Autres pistes d'enjeux**

Concernant cette orientation, nous proposons l'ajout d'une piste d'enjeux, en cohérence avec celle relative à l'intégration des immigrants proposée comme piste transversale à l'orientation 1.

#### **RECONNAISSANCE ET VALORISATION DU POTENTIEL D'EMPLOI DES PERSONNES ISSUES DE L'IMMIGRATION**

Comme nous l'avons présenté précédemment, la situation des immigrants, à plus forte raison celle des immigrants récents, est nettement défavorable en regard de l'emploi. Dans le Grand Montréal, le taux de chômage des immigrants récents est ainsi près de trois fois plus élevé que celui des personnes nées au Canada (18,5 % contre 7,0 %).

Autre constat, tant pour l'ensemble des immigrants que pour les immigrants récents, les taux de chômage du Grand Montréal sont plus inquiétants que dans les RMR de Toronto et de Vancouver.

Plusieurs pistes proposées concernent des personnes ayant un déficit de compétences alors que ce n'est souvent pas le cas des immigrants. Bon nombre d'entre eux sont éduqués et détiennent des diplômes universitaires. Pourtant le taux de chômage des immigrants demeure de beaucoup supérieur à celui de l'ensemble de la population active. Un tel constat pose avec force la question des barrières à un meilleur accès à l'emploi pour cette population. À ce propos, un exemple de bonnes pratiques (Femmes-Relais) un peu plus loin est particulièrement intéressant.

Non-reconnaissance des qualifications, discrimination, programmes gouvernementaux d'insertion au travail mal adaptés à la réalité des travailleurs immigrants éduqués, les causes sont multiples.

**Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion dans le Grand Montréal, il est essentiel de bien identifier et de lever les barrières à l'intégration à l'emploi des immigrants. Des programmes gouvernementaux mieux adaptés à la situation des personnes issues de l'immigration de même qu'une campagne sociétale de sensibilisation et valorisation de l'apport des immigrants à l'économie de Montréal et du Québec, entre autres solutions, pourraient contribuer à réduire le taux de chômage dans cette catégorie de la population.**

## Priorisation des enjeux

1. Reconnaissance et valorisation du potentiel d'emploi des personnes issues de l'immigration.
2. Réduction des obstacles à l'intégration en emploi des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
3. Amélioration des conditions favorisant l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes à faible revenu.
4. Amélioration de la conciliation travail-famille, travail-études et famille-études et des conditions de travail dans les secteurs d'emploi occupés par les personnes à faible revenu.
5. Accompagnement structuré et individuel des personnes présentant des problèmes d'intégration au travail.
6. Soutien au développement d'expériences de travail pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, en lien avec les besoins des entreprises.
7. Développement ou amélioration des compétences des personnes à faible revenu permettant l'intégration et le maintien en emploi.
8. Amélioration de l'accès à l'emploi par l'entrepreneuriat.

## Exemples de bonnes pratiques

### **LA PRÉPARATION À L'EMPLOI DE FEMMES IMMIGRANTES : LE PROGRAMME FEMMES-RELAIS PAR LE CARREFOUR DE RESSOURCES EN INTERCULTUREL (CRIC CENTRE-SUD)**

#### Le besoin :

Le quartier Centre-Sud, un secteur défavorisé de Montréal, a connu une forte augmentation de sa population immigrante au cours des dernières années. Ce quartier ayant autrefois une population assez homogène de descendance européenne, a vu des tensions interculturelles émerger. De plus, le milieu communautaire a été confronté à l'émergence de nouveaux enjeux dans le quartier, en particulier celui de l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes. A titre d'exemple, bien que diplômées et qualifiées professionnellement, aucune des femmes ayant participé au projet Femmes-Relais n'avait réussi à s'insérer sur le marché du travail et plusieurs d'entre elles souffraient d'un grave isolement. Toutefois, selon les données recueillies par le CRIC le niveau de scolarité avant l'immigration ne peut être à lui seul garant de l'insertion socioprofessionnelle souhaitée par les personnes.

#### La solution :

Sensible aux réalités vécues par les personnes immigrantes, le CRIC a mis sur pied, depuis 2012, le projet Femmes-Relais visant l'insertion socioprofessionnelle des femmes immigrantes du quartier Centre-Sud de Montréal. Il est composé de trois volets qui sont : le volet formation, le volet accompagnement et le volet participation citoyenne.

Les Femmes-Relais sont un groupe de femmes immigrantes bénévoles issues de différentes cultures qui parlent plusieurs langues et qui aident les personnes immigrantes à connaître et à mieux utiliser les services et les ressources disponibles dans le quartier Centre-Sud. Elles travaillent notamment pour rapprocher les organismes et les ressources, des familles immigrantes du Centre-Sud. Les Femmes-Relais ont le mandat d'accompagner des familles nouvellement arrivées dans le quartier vers les ressources dont elles auraient besoin, tout en jouant un rôle d'interprète linguistique et culturel.

Afin de pouvoir accompagner les nouveaux arrivants, les femmes suivent un programme de formation rigoureux (environ 180 heures), reconnu et attesté par le Centre de ressources éducatives et

pédagogiques (CREP) de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). La participation au projet permet donc aux femmes d'avoir une première expérience professionnelle québécoise, ce qui facilite leur embauche car la majorité des employeurs recherchent des candidats avec une expérience de travail locale et une connaissance des codes culturels au Québec.

Facteurs innovants :

Ce projet se distingue des programmes traditionnels d'insertion professionnelle axés sur le placement en emploi ou encore sur l'appui à l'élaboration de curriculum vitae, etc., en offrant aux femmes participantes la possibilité de faire des apprentissages multiples, à savoir de développer des compétences professionnelles mais également d'approprier les codes culturels de leur nouveau milieu d'accueil. Ces apprentissages constituent un facteur aussi important et souvent négligé par l'appui offert aux personnes immigrantes en recherche d'emploi.

**INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE : *PARRAINAGE CIVIQUE LES MARRONNIERS***

Le besoin :

Améliorer l'intégration sociale et professionnelle des personnes vivant avec une déficience intellectuelle habitant sur le territoire montréalais.

La solution :

Augmentation du pouvoir d'agir des personnes vivant avec une déficience intellectuelle en les accompagnant vers l'expression de leurs ambitions.

Renforcement de leur capacité d'influencer leur milieu de vie.

Restaurant ouvert et accessible permettant à des jeunes vivant avec une déficience intellectuelle de faire des stages en cuisine et du service à la clientèle.

Service traiteur externe où des adultes vivant avec une déficience intellectuelle assument le service.

Les facteurs innovants :

Démystification de la déficience intellectuelle et des enjeux qui y sont reliés auprès de la population montréalaise par la gestion d'un restaurant où les capacités et le potentiel de personnes vivant avec une déficience intellectuelle sont mis en évidence.

<http://www.centraide-mtl.org/fr/organismes/des-organismes-remarquables/parrainage-civique-les-marronniers-jarry-deuxieme-cafe-bistro/>



## **ORIENTATION 4 FAVORISER L'ENGAGEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ**

### **Autres pistes d'enjeux**

Concernant l'orientation 4, nous proposons des modifications à deux des pistes d'enjeux proposées.

#### **RECONNAISSANCE DU RÔLE PRIMORDIAL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DANS L'AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ**

La participation sociale des personnes en situation de pauvreté est au cœur de la mission des organismes communautaires. Ancrés dans les milieux de vie, ils offrent un lieu d'accueil et d'appartenance privilégié aux personnes et aux familles appauvries. Ils favorisent leur autonomisation (empowerment) en leur permettant de reprendre confiance en leurs capacités et en les encourageant à s'impliquer d'abord dans l'organisme comme tremplin pour reprendre une place active, à la juste mesure de leur potentiel, dans la société.

**Que le gouvernement consolide la mission des organismes communautaires.**

#### **RECONNAISSANCE DU RÔLE PRIMORDIAL DES TABLES DE CONCERTATION INTERSECTORIELLE ET MULTI-RÉSEAUX DANS LE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS DEVANT RELEVER UN DÉFI DE REVITALISATION**

L'exemple des pays scandinaves démontre clairement que la lutte contre les inégalités sociales passe d'abord par des politiques sociales progressistes et une fiscalité redistributive. Nonobstant cette condition de base, nous constatons que la pauvreté comporte une dimension territoriale. Certains arrondissements de Montréal, comme certains quartiers de Laval et de Longueuil, ont des proportions élevées de familles à faible revenu témoignant d'une concentration de pauvreté qui, dans certains cas, est accompagnée d'une concentration importante d'immigrants. Dans d'autres quartiers, on retrouve davantage des populations appauvries par les effets de la désindustrialisation et qui vivent une situation de pauvreté de longue durée, parfois même depuis plusieurs générations.

De ce fait, les communautés locales (quartiers, arrondissements) se trouvent en position privilégiée pour agir sur certains facteurs de pauvreté qui leur sont particuliers à condition qu'elles soient outillées pour travailler collectivement de façon planifiée et coordonnée. Pour résoudre des problèmes sociaux complexes et interreliés, il vaut mieux travailler à renforcer la capacité des citoyens et des organisations d'une communauté à travailler ensemble afin de produire des changements à différents niveaux : l'individu ou la famille, la communauté et le contexte environnant. Il faut « des solutions multiples et interdépendantes à des problèmes multiples et interdépendants... »<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Schorr, L. (1997). *Common Purpose: Strengthening Families and Neighborhoods to Rebuild America*, cité par Sherri Torjman et Eric Leviten-Reid (2003) dans *Initiatives communautaires intégrées*, Caledon Institute of Social Policy

Consulté en ligne : [www.caledoninst.org/Publications/PDF/553820487.pdf](http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/553820487.pdf)

Plusieurs organismes subventionnaires, et Centraide au premier chef, constatent que de financer un à un des organismes ou des programmes, sans vision d'ensemble, crée des silos contreproductifs. Il est préférable de privilégier une approche plus globale, fondée sur le développement et la mobilisation des communautés.

#### ▪ **Le soutien aux processus de mobilisation des communautés**

Pour soutenir la mobilisation des communautés locales de Montréal aux prises avec des enjeux de pauvreté, Centraide, la Direction de santé publique et la Ville de Montréal financent ensemble la coordination de 30 tables de concertation dans autant de quartiers. On les appelle couramment les tables de quartier. Dans les arrondissements où des projets de revitalisation urbaine intégrée (RUI) sont en place, elles en assument la coordination. Sur la Rive-Sud et à Laval, il existe également, selon une formule de financement différente, des lieux de mobilisation des ressources, de planification et de coordination des actions. Ils constituent des outils essentiels pour relever le défi de la revitalisation des collectivités appauvries comme c'est le cas par exemple dans le quartier Chomedey à Laval ou dans les quartiers LeMoyne ou Sacré-Cœur à Longueuil.

L'expérience de revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel a inspiré plusieurs communautés qui ont entrepris des opérations semblables de revitalisation, souvent appuyées par le programme Approches territoriales intégrées du gouvernement du Québec et à Montréal, par le programme de Revitalisation urbaine intégrée.

Depuis la vingtaine d'années que nous soutenons, avec la Ville de Montréal et la Direction de santé publique, les tables de quartier montréalaises, nous avons observé que quelques conditions devaient être en place pour que la mobilisation et le travail de concertation entre acteurs portent fruit. La première condition réside dans des ressources financières suffisantes pour que les communautés puissent assurer la coordination, l'animation et le suivi en continu de leur processus collectif. À Montréal, l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (Centraide, Ville et DSP) procure ce financement à la coordination des tables de quartier, mais l'engagement des partenaires publics demeure à confirmer chaque année et nécessite d'être bonifié.

**Que le prochain plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion prévoit d'accroître le soutien financier aux processus de mobilisation comme moyen de soutenir les communautés aux prises avec des enjeux importants de pauvreté ou dévitalisées.**

#### ▪ **Le soutien au développement des compétences**

La deuxième condition tout aussi importante pour favoriser une mobilisation fructueuse consiste à ce que les communautés aient accès à du soutien afin de développer les compétences requises pour bien travailler collectivement. Par exemple, l'importance d'un leadership de collaboration et inclusif représente un enjeu central pour la vigueur et la réussite d'un processus de mobilisation. Dans ce domaine, Centraide a innové en créant une ressource dont la mission est de soutenir le travail collectif dans les communautés, Dynamo-ressource en mobilisation des collectivités, qui accompagne le travail collectif et offre, entre autres activités de renforcement et grâce au financement de Centraide, un programme original de formation, Leadership Rassembleur<sup>MC12</sup>. Plus d'informations sur ces deux initiatives sont présentées dans la section sur les exemples de bonnes pratiques.

---

<sup>12</sup> **LEADERSHIP RASSEMBLEUR<sup>MC</sup>** est une marque de commerce enregistrée propriété de Centraide du Grand Montréal, employée sous licence exclusive par Dynamo© 2010. Tous droits réservés.

**Que le gouvernement adopte et finance le renforcement des compétences nécessaires au travail collectif comme stratégie de soutien aux communautés du Québec aux prises avec des enjeux importants de pauvreté ou dévitalisées.**

### ▪ **La patience**

Soulignons en terminant qu'une troisième condition doit être prise en considération par les bailleurs de fonds appuyant la mobilisation des communautés : le temps. La génération spontanée n'existe pas quand il est question de créer la confiance entre des acteurs provenant de divers horizons et de développer leur capacité à travailler ensemble, au-delà des missions particulières, des cultures organisationnelles distinctes et des points de vue différents. Cette réalité s'applique aussi bien au niveau local que régional. Nous l'avons constaté maintes fois dans les communautés locales et nous l'avons expérimenté dans les concertations régionales auxquelles nous participons. La concertation comporte des phases d'évolution menant progressivement à une réelle mobilisation collective dans l'action. Il est important de respecter ce cheminement collectif et de le soutenir en fournissant un financement à la coordination du groupe de partenaires, un accompagnement par une ressource spécialisée et un soutien en développement des compétences des participants. Des résultats concrets se manifestent lorsque l'action prend racine dans une maturité collective construite dans le temps sur les petits succès et les échecs.

### **Priorisation des enjeux**

1. Reconnaissance du rôle primordial des organismes communautaires dans l'amélioration de la participation sociale des personnes en situation de pauvreté à leurs milieux de vie.
2. Reconnaissance du rôle primordial des tables de concertation intersectorielle et multiréseau dans le Soutien aux communautés devant relever un défi de revitalisation.
3. Mobilisation en vue de la réduction de la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale et de l'élimination des préjugés à leur égard.
4. Contribution des entreprises, dont celles d'économie sociale à l'inclusion sociale en favorisant l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
5. Soutien à l'insertion professionnelle des personnes présentant des problèmes d'intégration en emploi au sein des entreprises et contribution de ces dernières à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

### **Exemples de bonnes pratiques**

#### **LE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS : LES TABLES DE QUARTIER DE MONTRÉAL**

##### Le besoin :

Les tables de quartier montréalaises se sont constituées à partir du début des années 90. Elles visaient à briser les silos et les chasses gardées, partager l'information, planifier et agir collectivement. En mettant en commun les efforts de toute une communauté, les tables de quartier font le pari qu'elles peuvent avoir plus d'impact sur les causes et les effets de la pauvreté.

### La solution :

Depuis 1990, 30 tables se sont mises en place dans la ville de Montréal et elles sont toutes soutenues dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL). L'avantage de ces espaces de concertation est de mettre en commun l'information et d'organiser collectivement la programmation de l'action sociale locale. Les partenaires autour d'une table prennent le temps de se connaître, de se donner un portrait de leur communauté et un diagnostic des problèmes sociaux particuliers à leur milieu. Ensuite, ils organisent un processus démocratique de planification et d'organisation de l'action. Cette façon de faire a l'avantage d'offrir la possibilité de prioriser puisqu'une communauté ne peut agir que sur ce qui est en son pouvoir ou sur les leviers dont elle dispose, pour apporter les changements souhaités. Ces tables sont aussi des espaces citoyens, des occasions d'engagement.

### Les facteurs innovants :

Une table de quartier qui a traversé toutes les étapes de son organisation et qui agit efficacement et collectivement sur les enjeux de pauvreté peut générer des résultats qui autrement ne seraient pas arrivés : réduire le nombre de logements insalubres dans un quartier pauvre, augmenter le nombre d'enfants prêts à l'école alors qu'un grand nombre entreprenaient leur parcours scolaire avec des retards de développement, les familles nouvellement arrivées dans le quartier sont rejointes dès leur arrivée et elles ont, de ce fait, de meilleures chances d'éviter de vivre dans l'exclusion et la pauvreté en connaissant les ressources de la communauté et en ayant plus de chances de se trouver un emploi rapidement et un logement convenable.

Mais l'action locale à elle seule ne peut prévenir la pauvreté. Comme nous l'avons mentionné précédemment, il appartient à l'État de mettre en place les politiques publiques et à mettre en action tous les leviers à sa disposition pour s'attaquer efficacement aux causes de la pauvreté. Toutefois, l'action des organismes locaux a un effet certain sur les conditions de vie, sur la sécurité, sur l'accès aux ressources et aux services publics, sur la prévention et l'intégration, sur la cohésion sociale et sur la vie de quartier.

## **LE RENFORCEMENT DU TRAVAIL COLLECTIF DANS LA MRC DU HAUT-RICHELIEU « UN LIEN ENTRE NOUS »**

### Le besoin :

Intention du plan stratégique territorial MRC HR : que la MRC arrive à se doter d'une vision commune en développement social et à renforcer la capacité d'agir des organismes et des collectivités du Haut-Richelieu.

### La solution :

Centraide soutient la mise en œuvre d'une formation sur mesure sur le partenariat et la collaboration à l'échelle d'une communauté, préparée et offerte par le *Centre Saint-Pierre*.

### Les facteurs innovants :

Travailler en mode partenarial réunissant différents acteurs du communautaire, du secteur public et municipal afin de favoriser l'émergence de concertation autour de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.



## **LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES ACTEURS MOBILISÉS: *DYNAMO-RESSOURCES EN MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS*** <http://dynamocollectivo.com/>

### Le besoin :

Le travail collectif demande des habiletés et des compétences nouvelles qui sont loin d'être présentes dans toutes les communautés. Centraide a constaté, dès le début des années 2000, un besoin important de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans une mobilisation locale. De son point de vue, il devenait nécessaire de contribuer à bâtir ce type de compétence pour que la concertation engendre une réelle mobilisation et donne des résultats tangibles. Le développement rapide de Dynamo confirme cette analyse.

### La solution :

Créer une ressource de formation et d'accompagnement des communautés en processus de mobilisation. Dynamo-ressource en mobilisation des collectivités est en action depuis cinq ans grâce principalement au soutien de Centraide. Dynamo offre :

- un service d'accompagnement des acteurs de développement local qui œuvrent collectivement à développer leur territoire (quartier, village, MRC). Centraide rend accessible chaque année aux communautés de son territoire une banque d'heures d'accompagnement par Dynamo (programme Point de Bascule) qu'elles ont la possibilité d'utiliser sans frais; à l'extérieur du Grand Montréal toutefois, aucun bailleur de fonds ne joue le rôle qu'assume Centraide dans ce domaine, ce qui pose un enjeu d'accessibilité des services de Dynamo pour les autres régions du Québec.
- la mobilisation des connaissances c'est-à-dire favoriser l'échange entre les savoirs d'acteurs de différents milieux afin de saisir la complexité des phénomènes sociaux et de développer des solutions adaptées et innovantes.
- des formations<sup>13</sup> comme : Communication et projets collectifs ou Vivre le changement de façon collaborative (en partenariat avec HEC Montréal) et bien sûr Leadership Rassembleur<sup>MC</sup> décrit au prochain exemple.

### Les facteurs innovants :

Le partenariat coopératif que Centraide a développé avec Dynamo a permis l'incubation puis le développement de projets à fort impact comme Point de Bascule et l'exploration de modes de collaboration inédits entre ces deux organisations. Dynamo a implanté de nouvelles pratiques de collaboration, de formation, d'animation qui ont rapidement inspiré d'autres acteurs de la formation, institutions, organismes, tables de quartier. Certaines pratiques se sont avérées particulièrement porteuses puisqu'elles ont été reproduites ou adaptées dans d'autres facettes du volet développement des compétences (ex : facilitation graphique).

## **LE RENFORCEMENT DU LEADERSHIP DE COLLABORATION DANS LES COMMUNAUTÉS MOBILISÉES : *LEADERSHIP RASSEMBLEUR<sup>MC</sup> PAR DYNAMO-RESSOURCE EN MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS***

### Le besoin :

Le leadership de collaboration constitue une compétence primordiale à acquérir au sein d'une communauté qui vise à se rallier dans l'action vers l'atteinte d'objectifs déterminés collectivement.

### La solution :

---

<sup>13</sup> Dynamo est un organisme formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail aux fins de l'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Concevoir et offrir un programme de formation, Leadship Rassembleur<sup>MC</sup>, accessible sans frais aux organismes du réseau de Centraide. La 7<sup>e</sup> cohorte de 18 leaders termine sa formation à l'hiver 2016. C'est donc près de 130 acteurs communautaires du Grand Montréal qui ont, à ce jour, profité de la formation. Après la 5<sup>e</sup> cohorte, une évaluation des retombées du programme a été menée auprès des leaders formés. Ceux ayant participé à l'évaluation du programme ont déterminé 183 retombées. Pour 83,5 % d'entre elles, un lien de causalité direct a été établi avec les apprentissages effectués lors de la formation. Les retombées concernaient : l'organisation du leader (ex : dynamique de collaboration, positionnement stratégique) ; les processus de mobilisation auquel il participait (ex : nouvelles alliances stratégiques, résolution de conflits latents, réintégration d'un acteur isolé, meilleur fonctionnement de la concertation) ; le milieu où il œuvrait (ex : renforcement du milieu communautaire, obtention d'un financement, aboutissement d'un projet collectif).

#### Les facteurs innovants :

Rendre accessible aux acteurs communautaires un programme original, conçu spécifiquement en réponse à leurs besoins et s'inspirant des meilleurs courants en formation au leadership. Pour ce faire, Centraide a développé un partenariat coopératif inédit avec une ressource de formation communautaire et, profitant de son lien privilégié avec HEC Montréal, a créé des ponts entre ces deux organisations pour qu'une collaboration s'installe et que des formations soient dispensées conjointement aux dirigeants communautaires.

## **ORIENTATION 5** **ASSURER, À TOUS LES NIVEAUX, LA CONSTANCE** **ET LA COHÉRENCE DES ACTIONS**

Tout d'abord, rappelons que l'actualisation de cette orientation devrait s'appuyer sur une vision de développement social portée par le gouvernement. Comme nous l'avons élaboré dans les considérations générales au début du document, nous pensons qu'une stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit s'enraciner dans la perspective plus large et intégratrice de travailler collectivement au développement social du Québec.

### **Autres pistes d'enjeux**

Concernant les deux premières pistes d'enjeux soumises pour cette orientation, nous proposons de les préciser afin de leur donner une prise plus concrète à l'intérieur du 3<sup>e</sup> plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Reconnaissance de l'approche de mobilisation des communautés locales et d'impact collectif comme stratégies de collaboration entre les divers intervenants pour tenir compte de la diversité des causes d'exclusion sociale.

Réduction des barrières administratives et des normes des programmes en appui aux plans locaux intégrés de lutte contre la pauvreté afin de favoriser la cohérence des actions à tous les niveaux (national, régional, local) et dans différents domaines d'intervention (logement, santé, alimentation, etc.) en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ces deux pistes d'enjeux que nous proposons de préciser sont intimement liées, nous les aborderons donc ensemble sans toutefois traiter spécifiquement de l'importance du soutien à la mobilisation des communautés puisque nous l'avons fait à l'orientation 4.

### **RECONNAISSANCE DE L'APPROCHE DE MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET D'IMPACT COLLECTIF**

Selon la Stanford Social Innovation Review, l'approche d'impact collectif est « un paradigme plus puissant et plus réaliste pour le progrès social que le modèle prévalant d'impact isolé, où d'innombrables organismes à but non lucratif, entreprises et organismes d'État s'efforcent, chacun de leur côté, d'apporter une réponse aux défis sociaux. La nature complexe de la plupart des défis sociaux est en contradiction flagrante avec l'idée qu'un quelconque programme ou organisme, aussi bien géré et financé soit-il, puisse apporter à lui seul un changement durable à grande échelle. »<sup>14</sup>  
« L'impact collectif apparaît lorsque des acteurs de différents secteurs décident de s'engager sur un plan d'action commun pour résoudre un défi de société... »<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> HANLEYBROWN, F., KANIA, J., KRAMER, M., *Canaliser le changement : Comment réussir l'impact collectif*, Stanford Social Innovation Review. En ligne sur le site de Dynamo : [http://dynamocollectivo.com/wp-content/uploads/2013/02/Canaliser\\_le\\_changement.pdf](http://dynamocollectivo.com/wp-content/uploads/2013/02/Canaliser_le_changement.pdf)

<sup>15</sup> Idem

Pour résumer et expliquer simplement cette approche, on peut dire qu'il s'agit de faire un pas de plus pour mieux appuyer le travail collectif dans les communautés locales qui, comme dans plusieurs quartiers de Montréal, sont mobilisées autour d'un plan d'action commun. Dans le territoire que Centraide dessert, la revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel nous apparaît constituer l'expérience illustrant le mieux une approche d'impact collectif. Notre point de vue se fonde sur un certain nombre de caractéristiques observées : l'ampleur du travail qui a été réalisé à plusieurs niveaux et sur plusieurs plans simultanément de même que les résultats obtenus; la mobilisation persistante d'un grand nombre d'organisations locales (communautaires et institutionnelles) et de bailleurs de fonds, mobilisation soutenue par une structure de concertation et de coordination permanente (la table de quartier Vivre Saint-Michel en santé - VSMS); une vision partagée dans la communauté du changement à atteindre; des priorités et un plan d'action définis collectivement; une évaluation périodique; une communication constante à l'interne et à l'externe du quartier concernant le chantier de revitalisation. On pourrait donc croire que l'approche d'impact collectif est en marche. Mais il y a encore plusieurs problèmes à résoudre avant que ce soit le cas.

Il y a deux ans, les leaders de la table du quartier Saint-Michel nous ont alertés sur le fait qu'ils avaient atteint les limites de ce qu'ils pouvaient accomplir pour revitaliser leur communauté à cause du type de financement auquel ils avaient accès. Ce financement en plus d'être limité, est fragmenté et normé. Il provient d'une variété de sources qu'il leur appartient de découvrir et de solliciter. Une fois obtenus, les divers financements doivent être coordonnés et agencés de façon à respecter la cohérence de leur plan d'action global de quartier, sans compter les multiples redditions de compte à produire. Il arrive aussi que pour obtenir un financement complémentaire, une communauté doive s'astreindre à créer un nouveau projet correspondant au cadre défini d'un programme donné alors que son besoin consiste à renforcer un volet déjà en place de son plan d'action.

Ce qui est demandé aux communautés locales, la planification, la coordination et la collaboration, les organismes subventionnaires ne l'appliquent pas à eux-mêmes et contribuent à la superposition des programmes et à l'incohérence des actions. Devant de tels constats, Centraide et la Fondation Lucie et André Chagnon ont entrepris une profonde réflexion sur la façon de faire les choses autrement. Nous avons ainsi lancé tout récemment le Projet Impact Collectif ou PIC qui regroupe plusieurs fondations familiales, la Fondation du Grand Montréal et Centraide. En plus des partenaires philanthropiques, la Ville de Montréal, la Direction de santé publique et la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ) participent au comité de pilotage du PIC afin qu'elles puissent contribuer au projet par leur expertise et qu'elles puissent aider à lever certaines barrières administratives ou autres pour faciliter l'action dans les communautés participantes. L'hypothèse sous-tendant le PIC est que l'action d'un certain nombre de bailleurs de fonds, mieux planifiée et coordonnée entre eux, permettra une plus grande cohérence locale et régionale et atteindra un impact collectif plus percutant que les résultats isolés obtenus jusqu'à présent. Le PIC s'inscrit d'ailleurs en continuité avec l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local puisqu'il prend assise sur les conditions préalables que l'Initiative a contribué à faire advenir dans les quartiers montréalais, soit la mobilisation locale et la planification globale et intégrée à l'échelle des quartiers.

**Que le gouvernement favorise l'approche d'impact collectif en levant les barrières administratives et en assouplissant le cadre des programmes là où les communautés sont engagées dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action global et intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.**

**Pour viser un impact collectif et répondre à l'un des objectifs de l'orientation 5 voulant que les politiques et mesures pouvant contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale soient complémentaires et cohérentes, nous suggérons que sur le plan national, les exercices de consultation et d'élaboration des plans d'action gouvernementaux sur des enjeux interreliés, comme santé-jeunesse-itinérance, soient mieux arrimés.**

## **Priorisation des enjeux**

1. Reconnaissance de l'approche de mobilisation des communautés locales et d'impact collectif comme stratégies de collaboration entre les divers intervenants pour tenir compte de la diversité des causes d'exclusion sociale.
2. Réduction des barrières administratives et des normes des programmes en appui aux plans locaux intégrés de lutte contre la pauvreté afin de favoriser la cohérence des actions à tous les niveaux (national, régional, local) et dans différents domaines d'intervention (logement, santé, alimentation, etc.) en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
3. Connaissance des programmes, structures et organismes communautaires existants en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'échelle locale.

## **Exemples de bonnes pratiques**

### **RECONNAISSANCE DE L'APPROCHE DE MOBILISATION LOCALE : *INITIATIVE MONTRÉALAISE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL (IMSDSL)***

#### Le besoin :

La décentralisation des services publics dans les années 80 et 90, notamment en santé, éducation, emploi et services municipaux a mené au besoin de concertation à des niveaux géographiques de proximité. À Montréal, on parle de quartiers et d'arrondissements.

#### La solution :

Pour faire face à cette nouvelle réalité et à la complexification des enjeux de pauvreté, les tables de quartier intersectorielles et multiréseaux se mettent en place à Montréal à partir du début des années 1990. Dès lors, la Ville, la Direction de santé publique et Centraide du Grand Montréal voient là une opportunité de renforcer les communautés locales et s'associent pour soutenir ces efforts de structuration de la réflexion et de l'action locale. Cette innovation sociale vise à assoir ensemble le milieu communautaire, le secteur public et privé, soit les organisations concernées par les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale à l'échelle locale.

#### Les facteurs innovants :

La Coalition montréalaise des tables de quartier, à la suite de sa création à la fin des années 90, se joint comme quatrième partenaire de l'IMSDSL. L'Initiative montréalaise démontre ainsi qu'elle est beaucoup plus qu'un programme de financement. Elle constitue un véritable agent de transformation des quartiers du fait qu'elle permet de créer les conditions favorables pour qu'une communauté puisse améliorer les conditions de vie des citoyens les plus démunis. Avec les années, l'Initiative montréalaise devient un lieu de convergence, d'apprentissage et d'arrimage des bonnes pratiques. Pour Montréal, cette initiative régionale « permanente », en plus de générer des résultats locaux intéressants, constitue une caractéristique maintenant enviée de plusieurs autres villes à l'extérieur du Québec et même du Canada. En effet, il s'agit là d'un partenariat original entre acteurs régionaux qui, à travers l'Initiative, ont pu développer une complicité représentant un atout majeur pour une action concertée et cohérente en faveur du développement social de Montréal. Ainsi, les expériences

de partenariat et l'évolution de l'action locale collective qui en a résulté au cours des 20 dernières années sont à la base ou constituent le terreau de plusieurs autres initiatives, comme les programmes Avenir d'enfants et Québec en forme ou encore la Revitalisation urbaine intégrée (RUI) et plus récemment, la création du Projet Impact Collectif.

### **LE PROJET IMPACT COLLECTIF COMME NOUVEAU MODÈLE D'ACTION PHILANTHROPIQUE**

#### Le besoin :

L'expérience des tables de quartier à Montréal depuis 20 ans a permis de développer la connaissance nécessaire pour comprendre les conditions à réunir pour qu'une communauté puisse agir concrètement sur les causes et les effets de la pauvreté. Bien que pouvant compter sur des ressources importantes, les communautés ainsi organisées ont besoin aujourd'hui que leur plan de quartier soit appuyé avec plus d'intensité afin d'en réaliser concrètement les intentions et les objectifs.

La concertation des acteurs régionaux dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local permet de soutenir adéquatement et financièrement, dans la durée, les tables de quartier. Ce partenariat permet aussi de faire valoir la capacité d'agir des tables de quartier et de jouer un rôle d'influence politique contribuant à renforcer l'effet de ce travail local. Toutefois, les partenaires régionaux doivent aussi, comme le font les tables de quartier au niveau local, favoriser la concertation régionale entre eux pour encore mieux appuyer l'action collective locale.

#### La solution :

Centraide du Grand Montréal a initié le Projet Impact Collectif en regroupant des fondations afin de créer de meilleures conditions d'appui à l'action locale. Le PIC est donc un accélérateur de changement qui vise à augmenter l'impact de la mobilisation locale en procurant des ressources additionnelles et propices afin de donner une nouvelle impulsion aux démarches collectives de lutte contre la pauvreté dans les quartiers montréalais.

#### Les facteurs innovants :

Le PIC n'est pas un programme ni un fonds. C'est une nouvelle forme de soutien au développement des communautés. Sa particularité est de rassembler l'expertise et le potentiel d'investissement de quelques partenaires philanthropiques afin de mieux planifier et coordonner leurs efforts de réduction de la pauvreté et d'atteindre ainsi un impact collectif.

### **UNE CONCERTATION RÉGIONALE PRODUCTIVE DE CHANGEMENTS : RÉSEAU RÉUSSITE MONTRÉAL (RRM)**

#### Le besoin :

Réseau Réussite Montréal (RRM) est un regroupement régional qui rallie les forces du milieu communautaire et institutionnel. Il existait déjà une table régionale de lutte au décrochage scolaire du milieu communautaire et une table interordres (réunissant des commissions scolaires, des gens de la formation professionnelle, etc.). Mais ces deux réseaux travaillaient peu ensemble sans perspective de concertation ou de complémentarité. Réseau Réussite Montréal a relevé le défi de mettre tout ce monde ensemble afin de se donner les moyens d'atteindre de meilleurs résultats quant aux taux stagnants de persévérance scolaire à Montréal. RRM est arrivé dans un moment opportun où la Fondation Chagnon finançait R2 qui visait sensiblement les mêmes objectifs et où Jacques Ménard de la BMO cherchait à mobiliser le réseau des affaires à agir sur la persévérance scolaire. Ce réseau s'est aussi joint à RRM.

### La solution :

Réseau Réussite a eu le mérite de réunir toutes les forces vives de la communauté et d'amener une meilleure compréhension des enjeux liés au décrochage scolaire en documentant la situation afin de prioriser certains milieux. Au début, 6 milieux ont été priorisés, puis 9, puis 12, puis... Le milieu communautaire de ces territoires était invité à déposer des projets en lien avec les cibles retenues et de façon concertée.

### Les facteurs innovants :

RRM, en plus de cette façon concertée de soutenir financièrement les bons projets de persévérance scolaire, organise annuellement la Journée de la persévérance scolaire qui permet de stimuler les troupes et de partager les bons coups. RRM permet aussi de créer les bons arrimages entre les différents acteurs clés et les bailleurs de fonds pour des stratégies mieux ciblées.

Tout cela a mené à des résultats plus que satisfaisants en faisant bouger l'aiguille de la persévérance scolaire à Montréal : le taux de diplomation est ainsi passé de 68 % en 2009 à 76 % en 2014.





## RECOMMANDATIONS

### ORIENTATION 1 **PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES PERSONNES**

Il est primordial que le gouvernement maintienne et renforce son financement à la mission des organismes communautaires.

Que le gouvernement porte une attention particulière au problème d'hébergement des organismes communautaires à Montréal et soutienne les solutions novatrices qui devront être avancées pour résoudre cet enjeu épineux.

Que le gouvernement accroisse le financement à la mission des organismes communautaires Famille.

Que le gouvernement s'inspire de l'expérience de Centraide et du Centre de formation populaire pour accentuer son soutien aux organismes communautaires du Québec dans le domaine du renforcement de leurs compétences en évaluation.

Le réseau des CPE, dont la qualité a été démontrée, doit être préservé et consolidé par le gouvernement tout en veillant à ce que l'accessibilité de leurs services soit améliorée pour les familles à plus faible revenu. De la même manière, le gouvernement doit investir dans le réseau de l'éducation, condition fondamentale à la réussite des jeunes et au développement du Québec.

### ORIENTATION 2 **RENFORCER LE FILET DE SÉCURITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE**

Que le gouvernement inclut dans son plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sa participation au financement d'un service 211 à l'échelle du Québec, comme moyen de faciliter pour tous l'accès aux services communautaires et sociaux.

La progression du salaire minimum demeure un moyen que le gouvernement doit maintenir et renforcer pour lutter contre la pauvreté. Mais en deçà d'un nombre d'heures suffisant de travail, même un taux horaire minimum amélioré n'offre pas à un travailleur un revenu décent. Ne serait-il pas temps pour la société québécoise de se doter d'un revenu minimum garanti?

Nous suggérons au gouvernement de lancer un chantier de réflexion sur le revenu minimum garanti. Un tel chantier devrait impliquer, non seulement des experts, mais aussi la population et la société civile.

Les Comités logement, comme tous les autres organismes de la catégorie de défense des droits, n'ont pas bénéficié d'augmentation de leur financement gouvernemental depuis plusieurs années. Nous recommandons que cette situation soit corrigée.

Les programmes de financement de l'habitation communautaire, tel Accès Logis, doivent faire partie d'un plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté en prévoyant des enveloppes plus substantielles.

Que le gouvernement, dans son 3<sup>e</sup> plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, favorise le renforcement des réseaux locaux de sécurité alimentaire qui offre une diversité de possibilités aux personnes et aux familles appauvries. Le soutien à la mobilisation locale et à la mise en cohérence des actions en sécurité alimentaire de même que l'amélioration du continuum de l'offre alimentaire locale devraient être des objectifs partagés par les bailleurs de fonds qui s'intéressent à l'insécurité alimentaire, y compris par le gouvernement.

### **ORIENTATION 3** **FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET VALORISER LE TRAVAIL**

Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion dans le Grand Montréal, il est essentiel de bien identifier et de lever les barrières à l'intégration à l'emploi des immigrants. Des programmes gouvernementaux mieux adaptés à la situation des personnes issues de l'immigration de même qu'une campagne sociétale de sensibilisation et valorisation de l'apport des immigrants à l'économie de Montréal et du Québec, entre autres solutions, pourraient contribuer à réduire le taux de chômage dans cette catégorie de la population.

### **ORIENTATION 4** **FAVORISER L'ENGAGEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ**

Que le gouvernement consolide la mission des organismes communautaires.

Que le prochain plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion prévoit d'accroître le soutien financier aux processus de mobilisation comme moyen de soutenir les communautés aux prises avec des enjeux importants de pauvreté ou dévitalisées.

Que le gouvernement adopte et finance le renforcement des compétences nécessaires au travail collectif comme stratégie de soutien aux communautés du Québec aux prises avec des enjeux importants de pauvreté ou dévitalisées.

### **ORIENTATION 5** **ASSURER, À TOUS LES NIVEAUX, LA CONSTANCE ET LA COHÉRENCE DES ACTIONS**

Que le gouvernement favorise l'approche d'impact collectif en levant les barrières administratives et en assouplissant le cadre des programmes là où les communautés sont engagées dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action global et intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

**Pour viser un impact collectif et répondre à l'un des objectifs de l'orientation 5 voulant que les politiques et mesures pouvant contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale soient complémentaires et cohérentes, nous suggérons que sur le plan national, les exercices de consultation et d'élaboration des plans d'action gouvernementaux sur des enjeux interreliés, comme santé-jeunesse-itinérance, soient mieux arrimés.**

**Les signataires :**



Danielle Laberge  
Présidente du conseil d'administration  
Centraide du Grand Montréal



Lili-Anna Pereša  
Présidente et directrice générale  
Centraide du Grand Montréal

